

Accompagnement VAE – Auxiliaire de puériculture AP (pour tout salarié du secteur public)

Mis à jour le 9 décembre 2024

Conditions d'entrée et prérequis

- Et redéjà en possession de la notification de recevabilité
- Pouvoir justifier une expérience significative auprès d'enfants dans l'accompagnement de leur développement psychomoteur, dans l'animation d'activités d'éveil adaptées et dans les soins d'hygiène et de confort :
- en structure EAJE, ACM
- en structures médico-sociales

Toutes expériences en lien avec le référentiel d'activités
Maîtriser les bases de communication écrite et orale

Niveau d'entrée

Sans diplôme

Niveau de sortie

Non certifiant

Public visé

Salarié relevant du secteur public

Rythme

Temps partiel

Durée en centre

24 heures

Validation

Attestation de fin de formation

Certification

Non

Modalités d'évaluation

Objectifs professionnels

- Accompagner les candidats à la validation des acquis de l'expérience du diplôme souhaité en finalisant le livret II
- Appréhender au mieux l'entretien professionnel du jury de validation du DREETS qui attribuera tout ou partie les bloc(s) de compétences du diplôme

Contenu

Accueil et information des candidats :

- Rappel de la loi, des principes généraux de la procédure de la V.A.E.
- Rappel des caractéristiques du diplôme que le candidat souhaite obtenir
- Information sur le dossier à constituer

Accompagnement en 3 phases :

- Phase 1 – repérage des acquis professionnels (mise en relation des activités avec le référentiel métier et formation, mise en situation)
- Phase 2 – aide à la formalisation de l'expérience professionnelle
- Phase 3 – préparation à l'entretien avec le jury de validation (communication orale, auto-présentation, présentation de son activité professionnelle, simulation)

Modalités pédagogiques

En présentiel

Formation à temps partiel

Profil des intervenants

Formateurs professionnels expérimentés

Méthodes pédagogiques

Formation individualisée et adaptée aux acquis des stagiaires
Entretien individuel

Moyens pédagogiques

Documents pédagogiques, études de cas, analyse de pratique, analyse de référentiel

Délais et modalités d'accès

Sessions de janvier à décembre

Financements possibles

1 920€ dans le cadre d'un parcours complet (prise en charge OPCO, ANFH ou autre en fonction du statut du candidat)

Accompagnement VAE – Auxiliaire de puériculture AP (pour tout salarié du secteur public)

Enquête de satisfaction
Grille de suivi pédagogique

Possibilité de validation par blocs de compétences

Oui

Nombre de participants

30

Entrée et sortie permanente

Oui

Les conditions générales de vente sont disponibles sur notre site internet.

Référent handicap

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- GRETA CFA de la Marne
- 20, rue des Augustins CS 30037
51725 REIMS CEDEX
- contact@gretamarne.com
- 03.26.84.55.40
- gretamarne.com
- SIRET : 19510035900023